

Insee Flash Bretagne • n° 117 • Décembre 2025



En 2023, près de 3 450 000 personnes vivent en Bretagne. Entre 2017 et 2023, la population régionale augmente en moyenne de 0,6 % par an, un rythme de croissance plus élevé qu'en France (+0,4 %). La population est en hausse dans les quatre départements bretons, notamment en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan. Deux communes bretonnes sur trois gagnent des habitants sur la période.

La population continue d'augmenter en Bretagne, à un rythme plus élevé qu'en France

Au 1^{er} janvier 2023, 3 449 370 personnes résident dans les 1 202 communes bretonnes ► **figure 1**, soit 130 500 de plus qu'en 2017. La Bretagne se situe au 9^e rang des 17 régions françaises pour sa population, juste après les Pays de la Loire et devant la Normandie. Entre 2017 et 2023, la population régionale augmente en moyenne de 0,6 % par an, soit légèrement plus qu'entre 2012 et 2017 (+0,5 %). Ce rythme de croissance reste supérieur à celui de la France (+0,4 %) et place la Bretagne parmi les régions démographiquement les plus dynamiques, derrière la Guyane, la Corse, l'Occitanie, La Réunion et les Pays de la Loire.

Une démographie dynamique dans les quatre départements bretons, notamment en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan

Entre 2017 et 2023, la population croît dans tous les départements bretons. En Ille-et-Vilaine, département le plus peuplé de la région, la croissance annuelle moyenne reste soutenue (+0,9 %) et se situe bien au-dessus de la moyenne régionale. Cependant, elle ralentit légèrement par rapport à la période 2012-2017 (+1,0 %). Dans le Morbihan, l'accroissement démographique s'accélère (+0,7 % entre 2017 et 2023 contre +0,5 % sur la période précédente). Les populations des Côtes-d'Armor et du Finistère augmentent également plus vite entre 2017 et 2023, mais à un rythme (+0,4 % par an) qui reste inférieur à la moyenne régionale.

Concarneau, Rennes et Vannes : les trois communes bretonnes d'au moins 20 000 habitants avec une croissance supérieure à la moyenne régionale

La capitale bretonne, Rennes, compte 230 900 habitants en 2023 et reste très nettement la commune la plus peuplée de la région ► **figure 2**. Elle se

situe au 11^e rang des villes françaises et confirme son dynamisme démographique avec un rythme de croissance annuelle moyenne soutenu entre 2017 et 2023 (+1,1 % après +0,7 % entre 2012 et 2017). Brest et Quimper complètent le podium des villes les plus peuplées de Bretagne, avec respectivement 142 300 et 64 400 habitants en 2023. Les populations de ces deux communes finistériennes repartent à la hausse (respectivement +0,3 % et +0,4 % par an en moyenne), après une période de stabilité entre 2012 et 2017. Avec 58 300 habitants en 2023, la population de Lorient renoue également avec la croissance (+0,3 %). Celle de Vannes conforte sa progression avec un taux d'évolution annuelle moyenne de 0,7 % entre 2017 et 2023.

La population de Saint-Malo, 47 400 habitants en 2023, augmente de 0,5 % par an en moyenne entre 2017 et 2023, une progression toutefois moindre que sur la période précédente (+0,7 %). Le nombre d'habitants à Saint-Brieuc se stabilise autour de 44 400, après une baisse démographique observée entre 2012 et 2017. Les populations de Lanester et Lannion sont en augmentation (+0,4 % en moyenne annuelle), mais leur progression ralenti légèrement par rapport à la période 2012-2017. Concarneau, avec ses 20 800 habitants en 2023, affiche une croissance très soutenue de sa population entre 2017 et 2023 (+1,5 % en moyenne annuelle, soit la plus forte des villes bretonnes d'au moins 20 000 habitants), tandis que le nombre d'habitants résidant à Fougères est stable après avoir augmenté entre 2012 et 2017.

Une augmentation de la population dans les deux tiers des communes bretonnes de moins de 20 000 habitants

En Bretagne, la population augmente dans 65 % des communes de moins de 20 000 habitants entre 2017 et 2023 ► **figure 3**. À l'inverse, elle baisse en moyenne annuelle de plus de 0,5 % dans 141 communes, soit près d'une commune sur huit parmi celles de moins de 20 000 habitants.

► 1. Évolution de la population au cours des périodes 2012-2017 et 2017-2023 par département breton

Territoire	Population (nombre d'habitants)			Évolution annuelle moyenne (en %)		Évolution annuelle moyenne (en nombre d'habitants)	
	2012	2017	2023	2012-2017	2017-2023	2012-2017	2017-2023
Côtes-d'Armor	595 531	598 814	611 859	0,1	0,4	657	2 174
Finistère	901 293	909 028	933 455	0,2	0,4	1 547	4 071
Ille-et-Vilaine	1 007 901	1 060 199	1 120 666	1,0	0,9	10 459	10 078
Morbihan	732 372	750 863	783 390	0,5	0,7	3 698	5 421
Bretagne	3 237 097	3 318 904	3 449 370	0,5	0,6	16 361	21 744
France métropolitaine	63 375 971	64 639 133	66 165 815	0,4	0,4	252 632	254 447
France entière (hors Mayotte)	65 241 241	66 524 339	68 094 280	0,4	0,4	256 620	261 657

Source : Insee, recensements de la population 2012, 2017 et 2023.

Dans les Côtes-d'Armor, les croissances démographiques les plus élevées sur la période 2017-2023 s'observent autour des villes de Dinan (Beaussais-sur-Mer, +4,0 %, Pleslin-Trigavou, +1,9 %) et de Saint-Brieuc (Saint-Quay-Portrieux, +1,2 %, Plaintel, +1,0 %). Autour de Lannion, la progression est plus modérée, à l'instar de Trébeurden et Ploubezre (+0,8 %). Des communes avec une démographie précédemment dynamique voient leur population se stabiliser, à l'image de Trégueux, et même diminuer, comme à Plouër-sur-Rance. D'autres ont inversé la tendance à la baisse observée entre 2012 et 2017, comme Rostrenen (+1,2 % après -1,2 %).

Dans le Finistère, entre 2017 et 2023, les plus fortes progressions de population sont enregistrées autour de Concarneau (Fouesnant et Pleuven,

+1,7 %), de Landerneau (Plouédern, +1,6 %), de Quimperlé (Mellac, +1,5 %) et de Brest (Guipavas, +1,2 %). Le nombre d'habitants augmente dans quelques communes où il était en déclin sur la période précédente. C'est en particulier le cas de Carhaix-Plouguer, Douarnenez, Morlaix, Penmarch, Plougasnou ou encore Saint-Pol-de-Léon.

En Ille-et-Vilaine, le nombre d'habitants augmente en moyenne chaque année de plus de 2,0 % entre 2017 et 2023 dans quatorze communes proches de Rennes, parmi lesquelles Nouvoitou (+4,0 %), Liffré (+3,5 %), Orgères (+3,3 %) ou encore Noyal-Châtillon-sur-Seiche (+3,2 %). D'autres communes du bassin rennais restent dynamiques mais connaissent un net ralentissement de leur croissance démographique, telles que Saint-Gilles (+1,9 % après +5,3 % entre 2012 et 2017), Domloup (+1,6 % après +3,9 %) ou Saint-Jacques-de-la-Lande (+0,9 % après +3,0 %). Aux franges du département, le rythme de progression de la population de Vitré s'accélère légèrement (+1,2 % après +1,0 %), tandis que Cancale inverse la tendance à la baisse en gagnant des habitants (+1,7 % après -0,4 %), tout comme Redon (+1,0 % après -0,6 %).

Dans le Morbihan, les communes du littoral enregistrent les plus fortes augmentations de population. Au sud de Vannes, l'évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2023 est supérieure ou égale à 2,0 % à Baden, Sarzeau et Surzur. La population croît également autour de Lorient, à Kervignac (+1,5 %) et à Pont-Scorff (+1,3 %). Par rapport à la période 2012-2017, la croissance démographique ralentit dans certaines communes, comme Plescop (+1,4 % après +2,8 %) ou Guidel (+1,1 % après +2,4 %). Dans le Centre Bretagne, la population augmente à Gourin (+0,7 %) et se stabilise à Pontivy. ●

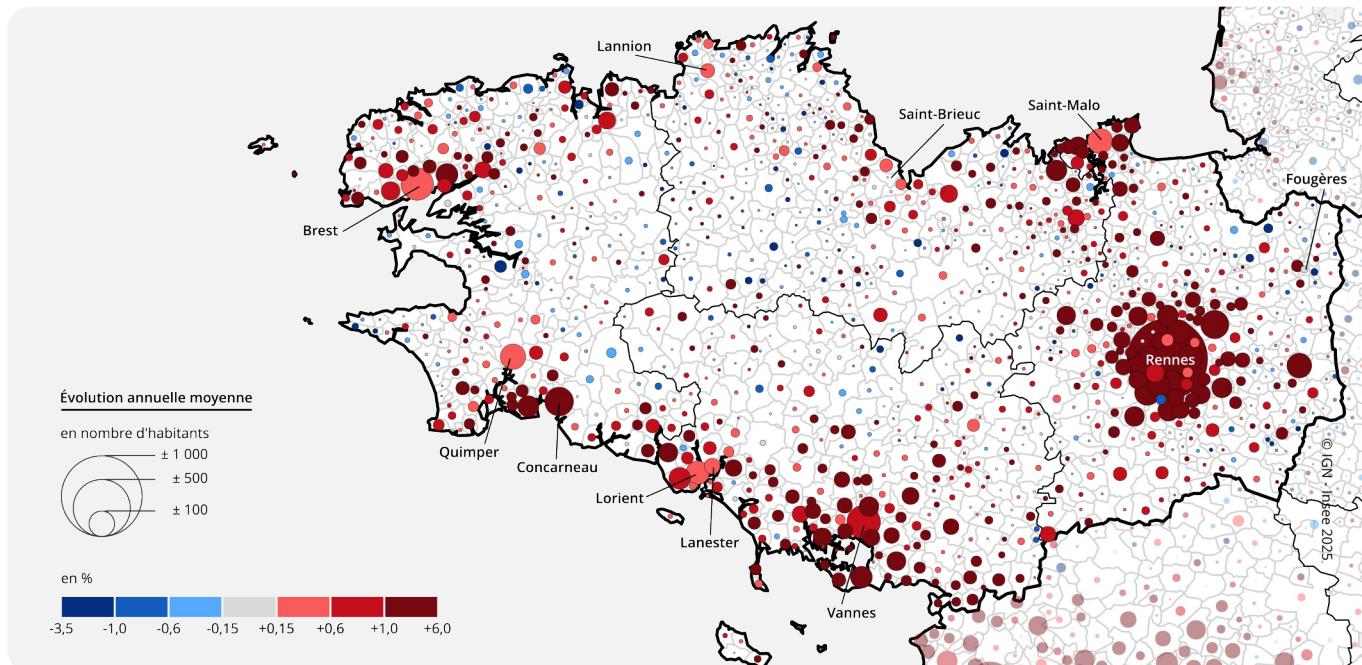
Jean-Marc Lardoux, Christelle Marcault (Insee)

► 2. Communes dépassant le seuil des 20 000 habitants

Commune	Population (nombre d'habitants)	Évolution annuelle moyenne (en %)	
		2023	2012-2017
Rennes	230 890	0,7	1,1
Brest	142 346	0,1	0,3
Quimper	64 385	-0,1	0,4
Lorient	58 329	-0,2	0,3
Vannes	55 790	0,3	0,7
Saint-Malo	47 439	0,7	0,5
Saint-Brieuc	44 364	-0,7	0,0
Lanester	23 263	0,5	0,4
Concarneau	20 845	0,5	1,5
Lannion	20 315	0,5	0,4
Fougères	20 307	0,4	-0,1

Source : Insee, recensements de la population 2012, 2017 et 2023.

► 3. Évolution de la population des communes entre 2017 et 2023 en Bretagne



Source : Insee, recensements de la population 2017 et 2023.

Avertissements

- La situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Les méthodes de calcul des populations annuelles ont donc été adaptées, avec comme conséquence une période de comparaison de 6 ans pour les années les plus récentes (2017-2023), contre 5 ans antérieurement (2012-2017).
- Afin d'améliorer la prise en compte de la multirésidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de la population mesurée entre 2017 et 2023 est ainsi affectée d'un léger effet questionnaire.

► Pour en savoir plus

- Chataignon P., « [Les populations de référence des communes au 1^{er} janvier 2023 – La population française continue de croître, le solde naturel y contribue de moins en moins](#) », Insee Focus n° 374, décembre 2025.
- Cazenave M., Lardoux J.-M., « [Bilan démographique 2024 en Bretagne : un solde naturel de plus en plus déficitaire](#) », Insee Flash Bretagne n° 111, février 2025.
- Insee, [Populations de référence 2023](#), Chiffres détaillés.

